



Gîtes et habitats à chauves-souris de Bourgogne

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2601012

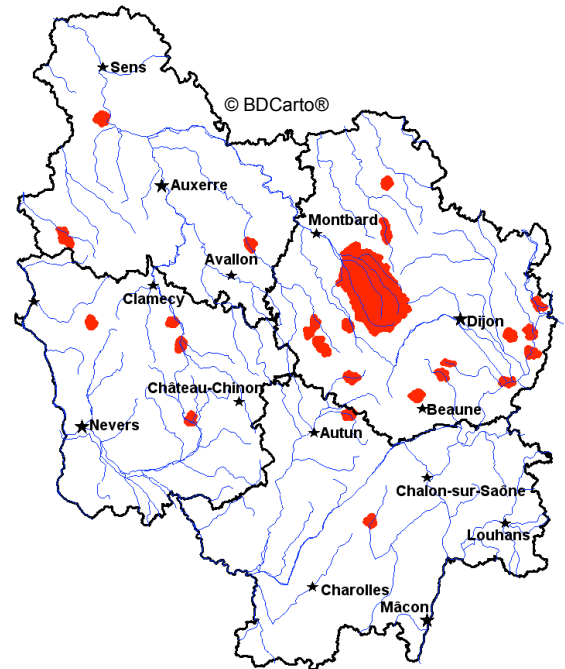
Numéro régional : 46

Département : Côte d'Or, Nièvre,
Saône-et-Loire, Yonne

Arrondissements : cf. tableau

Communes : cf. tableau

Surface : 63 405 hectares



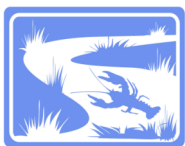
Le site Natura 2000 « Gîtes et habitats à chauves-souris de Bourgogne » concerne des populations de chauves-souris principalement en période de mise bas et prend en compte leurs territoires d'alimentation. Il est composé de 26 entités réparties sur l'ensemble de la Bourgogne, présentant chacune des habitats variés (forêts, prairies, bocages, étangs,...) qui répondent aux exigences écologiques des chiroptères.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



du bois.

Les forêts : Les espaces forestiers aux faciès diversifiés abritent une grande variété d'insectes et constituent des territoires de chasse attractifs pour les chauves-souris. Certaines n'utilisent les boisements que pour s'y nourrir (Grand Rhinolophe, Petit rhinolophe,...) tandis que d'autres les exploitent tout au long de leur cycle de vie. C'est le cas de la Barbastelle d'Europe et du Murin de Bechstein qui gîtent dans les arbres, dans des fentes, derrière des écorces décollées ou dans des cavités dues à la décomposition



Les cours d'eau : Les ruisseaux, rivières, canaux et fossés, leurs ripisylves et la végétation rivulaire forment des couloirs de dispersion importants pour les chauves-souris.

Ils sont également le milieu de vie d'espèces aquatiques très sensibles comme l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition.



Les prairies : Elles constituent des territoires de chasse favorables aux chauves-souris, notamment pour le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe Grand Murin.

Les prairies sont d'autant plus utiles qu'elles sont bordées de ripisylves, de haies ou de lisières qui forment des corridors boisés indispensables aux chiroptères. Certaines espèces ne s'éloignent jamais des éléments boisés lors de leurs déplacements et pour s'alimenter.



Les milieux aquatiques : Les étangs, les mares et les zones humides, contribuant à un apport non négligeable dans l'alimentation des chauves-souris via les populations d'insectes qui s'y développent, sont aussi le lieu de vie du Sonneur à ventre jaune et du Triton crêté, deux amphibiens d'intérêt européen rares et en déclin sur l'ensemble de leur aire de répartition.



Les gîtes à chauves-souris : Lors de la période, les chauves-souris femelles se regroupent en colonies dans des gîtes afin de mettre bas et élever leurs petits. Chaque espèce possède ses propres exigences écologiques et choisit donc ses gîtes en fonction de ceux-ci (quiétude, température, humidité, ...). Ainsi le Petit Rhinolophe apprécie les bâtiments comme les greniers, les caves ou les granges alors que la Barbastelle d'Europe préfère s'installer sous les écorces décollées d'arbres vivants ou morts.

D'autres espèces préféreront gîter sous des ouvrages d'art tels que des ponts.

Les enjeux sur le site

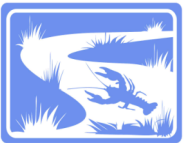


Les espaces forestiers, les prairies et les milieux aquatiques forment une mosaïque d'habitats indispensables au maintien des populations de chauves-souris. Leur existence apparaît donc comme l'enjeu majeur du site Natura 2000.

En état de conservation satisfaisant, l'ensemble de ces habitats plus ou moins naturels à chiroptères est soumis à des menaces à la fois naturelles et anthropiques.

Les traitements uniformes, les coupes forestières sur de grandes superficies et les plantations monospécifiques, de résineux notamment, peuvent contribuer à l'homogénéisation des habitats forestiers ainsi qu'à la perte de gîtes et de proies pour les chauves-souris, à l'origine de la diminution de leur diversité spécifique.

⇒ Maintenir une gestion sylvicole adaptée aux habitats naturels forestiers et prendre en compte la sensibilité des espèces.



La dégradation de la qualité de l'eau et des habitats naturels rivulaires est défavorable aux espèces exploitant ces milieux.

⇒ Préserver les milieux aquatiques et la végétation associée.



L'évolution de l'occupation du sol (conversion des prairies en cultures, suppression des haies, ...) et l'intensification des pratiques agricoles (amendements, augmentation de la charge en bétail, ...) peuvent provoquer la disparition de territoires propices aux déplacements et à l'alimentation des chiroptères.

⇒ Maintenir le réseau bocager.



De la même façon que la suppression des haies et des ripisylves, l'étalement urbain et les constructions d'infrastructures routières contribuent à l'isolement des populations de chauves-souris. Associés à la disparition ou la modification des gîtes (pose de grillage dans les clochers, fermeture de mines ou de carrières, coupe d'arbres creux, ...), ces facteurs d'isolement sont une des causes de déclin population de chauves-souris.

⇒ Maintenir les gîtes à chiroptères et leurs accès et prendre en compte l'importance de la continuité écologique dans tout aménagement du territoire.

Communes de Côte d'Or

COMMUNES	ARRONDISSEMENT
ALISE-SAINTE-REINE	MONTBARD
ARNAY-LE-DUC	BEAUNE
ATHEE	DIJON
ARNAY-SOUS-VITTEAUX	MONTBARD
AUBIGNY-LES-SOMBERNON	DIJON
AUXONNE	DIJON
AVOSNES	MONTBARD
BAIGNEUX-LES-JUIFS	MONTBARD
BLAISY-BAS	DIJON
BLAISY-HAUT	DIJON
BLANCEY	BEAUNE
BLIGNY-LE-SEC	DIJON
BOUSSEY	MONTBARD
BOUX-SOUS-SALMAISE	MONTBARD
BRAIN	MONTBARD
BRAZEY-EN-PLAINE	BEAUNE
BUSSY-LA-PESLE	DIJON
BUSSY-LE-GRAND	MONTBARD
CHAMBEIRE	DIJON
CHAMBOLLE-MUSIGNY	DIJON
CHAMPRENAULT	MONTBARD
CHARENCEY	MONTBARD
CHASSEY	MONTBARD
CHEVANNAY	MONTBARD
CIVRY-EN-MONTAGNE	BEAUNE
CORPOYER-LA-CHAPELLE	MONTBARD
DAMPIERRE-EN-MONTAGNE	MONTBARD
DARCEY	MONTBARD
DREE	DIJON
ECHENON	BEAUNE
EGUILLY	BEAUNE
DUESME	MONTBARD
FLAGEY-ECHEZEUX	BEAUNE
FLAVIGNY-SUR-OZERAIN	MONTBARD
FOISSY	BEAUNE
FROLOIS	MONTBARD
GILLY-LES-CITEAUX	BEAUNE
GISSEY-LE-VIEIL	MONTBARD
GISSEY-SOUS-FLAVIGNY	MONTBARD
GRESIGNY-SAINTE-REINE	MONTBARD
GROSBOIS-EN-MONTAGNE	DIJON
HAUTEROCHE	MONTBARD
JAILLY-LES-MOULINS	MONTBARD
JANCIGNY	DIJON
LABERGEMENT-FOIGNEY	DIJON
LAMARCHE-SUR-SAONE	DIJON
LA MOTTE-TERNANT	MONTBARD
LA ROCHE-VANNEAU	MONTBARD
LONGCHAMP	DIJON
LOSNE	BEAUNE
MARCELLOIS	MONTBARD
MARCILLY-ET-DRACY	MONTBARD
MARCILLY-OGNY	BEAUNE

COMMUNES	ARRONDISSEMENT
MARIGNY-LE-CAHOUET	MONTBARD
MASSINGY-LES-VITTEAUX	MONTBARD
MAXILLY-SUR-SAONE	DIJON
MENETREUX-LE-PITTOIS	MONTBARD
MIMEURE	BEAUNE
NUITS-SAINT-GEORGES	BEAUNE
ORRET	MONTBARD
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	MONTBARD
PONCEY-LES-ATHEE	DIJON
POSANGES	MONTBARD
POUILLENAY	MONTBARD
PREMIERES	DIJON
QUEMIGNY-SUR-SEINE	MONTBARD
SAFFRES	MONTBARD
SAINT-ANTHOT	DIJON
SAINTE-COLOMBE	MONTBARD
SAINT-HELIER	MONTBARD
SAINT-JEAN-DE-LOSNE	BEAUNE
SAINT-MESMIN	MONTBARD
SAINT-PRIX-LES-ARNAY	BEAUNE
SAINT-SAUVEUR	DIJON
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-SAONE	BEAUNE
SAINT-USAGE	BEAUNE
SALMAISE	MONTBARD
SAULIEU	MONTBARD
SAVIGNY-LES-BEAUNE	BEAUNE
SAVIGNY-SOUS-MALAIN	DIJON
SOMBERNON	DIJON
SOURCE-SEINE	MONTBARD
SOUSSEY-SUR-BRIONNE	MONTBARD
SUSSEY	BEAUNE
TALMAY	DIJON
THENISSEY	MONTBARD
THOISY-LA-BERCHERE	MONTBARD
TILLENAY	DIJON
TROUHOUT	DIJON
TURCEY	DIJON
UNCEY-LE-FRANC	MONTBARD
VENAREY-LES-LAUMES	MONTBARD
VERREY-SOUS-DREE	DIJON
VERREY-SOUS-SALMAISE	MONTBARD
VESVRES	MONTBARD
VIC-SOUS-THIL	MONTBARD
VIEILMOULIN	DIJON
VILLARGOIX	MONTBARD
VILLEBERNY	MONTBARD
VILLEFERRY	MONTBARD
VILLERS-LES-POTS	DIJON
VILLIERS-LE-DUC	MONTBARD
VILLOTTE-SAINT-SEINE	DIJON
VILLY-EN-AUXOIS	MONTBARD
VITTEAUX	MONTBARD
VONGES	DIJON
VOUGEOT	BEAUNE

Communes des autres départements

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENT
NIEVRE	ALLUY	CHATEAU-CHINON(VILLE)
	BICHES	CHATEAU-CHINON(VILLE)
	BRINAY	CHATEAU-CHINON(VILLE)
	CESSY-LES-BOIS	COSNE-COURS-SUR-LOIRE
	CHALLEMENT	CLAMECY
	CHAUMOT	CLAMECY
	CHITRY-LES-MINES	CLAMECY
	CORBIGNY	CLAMECY
	LYS	CLAMECY
	MARIGNY-SUR-YONNE	CLAMECY
	PAZY	CLAMECY
SAINTE-DIDIER	CLAMECY	
SAONE-ET-LOIRE	COLLONGE-EN-CHAROLLAIS	CHAROLLES
	EPINAC	AUTUN
	GENOUILLY	CHALON-SUR-SAONE
	JONCY	CHAROLLES
	SAINTE-CLEMENT-SUR-GUYE	CHALON-SUR-SAONE
	SAINTE-LEGER-DU-BOIS	AUTUN
	SULLY	AUTUN
YONNE	ANGELY	AVALLON
	CEZY	AUXERRE
	DISSANGIS	AVALLON
	LA CELLE-SAINTE-CYR	SENS
	L'ISLE-SUR-SEREIN	AVALLON
	MASSANGIS	AVALLON
	SAINTE-FARGEAU	AUXERRE
	SAINTE-JULIEN-DU-SAULT	SENS
	SAINTE-MARTIN-DES-CHAMPS	AUXERRE
VERLIN	SENS	



Plan de situation
Echelle 1/1 050 000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Février 2007
Sources fond : IGN

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne

n°U.E. : FR2601012

**GITES ET HABITATS A CHAUVES-SOURIS
EN BOURGOGNE**
PROPOSITION DE SITE

